

**EASTERN ATLANTIC HYDROGRAPHIC COMMISSION (EAtHC)  
8th Meeting, Brest, France, 28-29 October 2004**

*Document de travail pour la 8e CHAtO*

**PROJET DE PROPOSITION**

**DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HYDROGRAPHIQUES EN AFRIQUE  
DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE -  
UN PROJET DE L'OHI DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
Préparé par le BHI, Avril 2004  
(Revu et mis à jour en octobre 2004)**

**Références:**

- a) Programme de travail de l'OHI 2003/2007
- b) Stratégie de renforcement des capacités de l'OHI
- c) Commission hydrographique de l'Atlantique oriental  
Rapport du WAAT (West African Action Team )
- d) Accord de coopération OMI/OHI/AMI

**1.- DESCRIPTION DU PROBLEME**

Le programme de travail de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) 2003/2007 a identifié le besoin de mettre en place un groupe d'étude afin d'évaluer le statut de l'hydrographie, des aides à la navigation et de la sécurité de la navigation en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ceci dans le but de définir un projet de développement. Cette initiative a été confiée à la Commission hydrographique de l'Atlantique de l'Ouest (CHAtO)

La CHAtO a mis en place, avec le soutien de plusieurs Services hydrographiques, un groupe d'experts, connu sous le nom de WAAT (West African Action Team). Le WAAT a effectué plusieurs visites dans la région et, en particulier dans les pays suivants: Bénin, Cap-Vert, Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mauritanie, Nigeria, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cameroun.

Le WAAT s'est réuni en janvier 2004 afin de discuter des étapes du suivi à proposer à la prochaine réunion de la CHAtO qui se tiendra à Brest, France, durant la dernière semaine d'octobre. Au cours de cette réunion, il a été convenu que la région avait besoin de soutien pour établir et/ou améliorer les capacités limitées dans le but de pouvoir assumer

les responsabilités confiées aux pays côtiers par la Convention sur la Sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS). Au titre de la première étape, il a été convenu qu'un atelier, destiné à sensibiliser à la première phase du développement des capacités relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine, pourrait être un point de départ. Cet atelier se tiendra conjointement avec la réunion de la CHAtO à Brest.

Il a également été convenu à cette réunion que les besoins relatifs à la formation avaient la plus haute priorité.

Il a été décidé de profiter de l'expérience et de l'infrastructure existantes à l'Académie maritime internationale (AMI) et aussi de considérer les infrastructures en place au Ghana, où il existe une Ecole maritime. L'Ecole maritime du Ghana pourrait servir de base à une école régionale d'hydrographie. Un aspect supplémentaire qui a été discuté a été le besoin de former un "chef", ce pourrait être la personne qui assumerait la présidence du Comité hydrographique national dans chacun des pays, et qui pourrait faciliter la mise en place et la continuité de tout projet et qui ferait la liaison avec les autorités concernées du gouvernement pour assurer une aide continue à cet effort.

Il a été clairement établi que la Région d'Afrique centrale/Afrique de l'Ouest n'est pas encore prête à pleinement tirer profit de la technologie existante. Les initiatives internationales doivent tendre à fournir une aide destinée à créer les politiques nationales et l'infrastructure minimale nécessaires pour traiter des questions hydrographiques au niveau national. La fourniture d'équipement de haute technologie sans avoir préalablement développé cette conscience nationale et mis en place un noyau de personnes formées n'aurait aucun effet pour résoudre le problème.

D'après les phases de développement des capacités relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine (voir Annexe A), cette région n'est dans l'ensemble pas suffisamment préparée pour "réunir et diffuser l'information marine nécessaire pour la tenue à jour des cartes et des publications", véritable première phase du développement.

Ce fait ayant été pris en compte, le Bureau hydrographique international (BHI) a décidé de préparer le présent projet pour étude par l'OHI, principalement la CHAtO et le Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités (IHOCBC). Sur la base de l'accord de coopération existant entre l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'AMI, relatif à la fourniture de cours sur l'hydrographie et la cartographie marine par l'AMI, cette initiative a également été discutée avec les organisations mentionnées, et dans le but de recueillir leur soutien. Cette proposition pourrait, en un mot, fournir une solution appropriée au manque actuel de capacités hydrographiques en Afrique occidentale/Afrique de l'Ouest.

## **2.- OB JECTIFS**

### **2.1 Objectif principal**

Permettre aux Etats côtiers en Afrique de l'Ouest/Afrique centrale d'atteindre la Phase 1 de développement des capacités relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine (c'est-à-dire la collecte et la diffusion d'informations marines en temps voulu pour tenir à jour les cartes et les publications existantes). Le but de la Phase 1 est d'établir un niveau de base des services relatifs à l'hydrographie et à la cartographie marine tel que défini dans le Chapitre V de la Convention SOLAS. Il ne présuppose pas nécessairement un niveau spécifique de développement, et peut aller de la capacité hydrographique complète jusqu'au système de mise à jour délégué à un tiers.

## 2.2 Objectifs spécifiques

### Objectif immédiat:

- Développer au niveau gouvernemental une prise de conscience à l'importance de l'hydrographie en ce qui concerne la sécurité de la navigation et sa contribution au développement économique national.

### Objectif à moyen terme:

- Etablir un noyau de personnes formées pour délivrer les produits demandés en Phase 1, pour coordonner la production et la gestion d'un plan de levés prioritaire, pour surveiller le travail sur place qui en découle et, le cas échéant, pour conduire ce travail sur place

### Objectif à long terme:

- Etablir une agence nationale appropriée ayant des responsabilités dans les questions hydrographiques, correctement financée et bénéficiant d'un soutien régulier.

## 3.- ETAPES

### **Etape 1**

Identifier les personnes clés au niveau national (chefs et représentants au niveau ministériel) pour qu'ils participent à un Cours Spécial Court destiné à mettre en évidence **l'importance stratégique de l'hydrographie** comme partie prenante de la sécurité de la navigation et autres activités d'un intérêt socio-économique national. Ces personnes sont considérées comme étant les présidents en place ou les futurs présidents des Comités hydrographiques nationaux, capables d'assurer en conséquence la continuité des projets au niveau national.

**ACTION:** BHI avec les autorités nationales

### **Etape 2**

Préparation du contenu du Cours Spécial Court, durée prévue, présence des instructeurs, lieu, besoins logistiques, coût, financement. On estime qu'une semaine serait une durée suffisante ; les instructeurs pourraient être des volontaires venus des Etats membres de l'OHI, le lieu retenu pourrait avoir des ressources logistiques suffisantes pour le déroulement du Cours (l'IMA semble pouvoir fournir ces éléments) ; le coût

porterait essentiellement sur le transport, le logement et la nourriture et les fonds requis pourraient être identifiés et trouvés.

**ACTION:** OHI/OMI/AMI

**Etape 3**

Déroulement du Cours Spécial Court

**ACTION:** BHI/AMI

**NOTE:** Le schéma à suivre pour atteindre les Etapes 1 à 3 est détaillé en Annexe C, ainsi que les éléments proposés à l'étude dans le Cours .

**Etape 4**

Préparation et soumission à l'OHI des projets nationaux relatifs à la création d'un noyau d'unité hydrographique, à l'identification de la contribution/composition nationale et des contributions externes demandées.

**ACTION:** Autorités nationales bénéficiant du conseil de l'OHI (CHR+ CBC+BHI)

**Etape 5**

Identification des fonds nécessaires pour donner le Cours d'hydrographie portuaire et côtière à l'IMA, pour un nombre d'étudiants à déterminer.

**ACTION:** OHI/OMI/AMI

**Etape 6**

Identification, par les «chefs », de représentants nationaux capables de participer à un cours d'hydrographie reconnu (Cours d'hydrographie portuaire et côtière) à l'IMA

**ACTION:** Autorités nationales

**Etape 7**

Réalisation du Cours d'hydrographie à l'IMA.

**ACTION:** AMI

**Etape 8**

Faciliter la recherche et la fourniture de ressources nécessaires pour soutenir les projets soumis par les autorités nationales. Donneurs-relais avec les pays receveurs

**ACTION:** OHI (CBC)/OMI

**Etape 9**

Mettre en place un noyau d'unité hydrographique nationale capable de réaliser les phases 1 et 2 de développement (voir Annexe A).

**ACTION:** Autorités nationales

**Etape 10**

Exécuter un projet pilote pour le recueil et le traitement des données et la production d'informations hydrographiques appropriées pour la production cartographique.

**ACTION:** Noyaux d'unités hydrographiques nationales

**NOTE:** A titre de référence, un avant-premier calendrier est indiqué en Annexe B.

**4.- ALTERNATIVES**

- Les Cours pourraient être donnés dans la région afin de faciliter le déplacement des participants. Cette possibilité pourrait être considérée comme une alternative lors de l'analyse des coûts.
- Prenant en compte le nombre de pays concernés, il pourrait être nécessaire d'organiser deux cours d'hydrographie. Ceci pourrait être étudié ultérieurement, lorsque l'intérêt des pays intéressés activement au projet sera connu.

**5.- ANALYSE TECHNIQUE**

Le projet est techniquement viable. L'OHI, l'OMI et l'IMA sont capables de fournir l'expertise nécessaire et la participation des trois organisations serait en ligne avec le contrat de coopération existant entre ces organisations.

**6.- CONCLUSION**

Nous sommes d'avis que cette approche du projet mérite considération. Le problème est bien connu et le but de cette proposition est d'y trouver une solution. Comme toutes initiatives, son exécution dépendra de la disponibilité des fonds requis. Les fonds devront être déterminés seulement si le principe de la présente proposition est accepté.

**Annexe A :** «Phases de développement des capacités relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine »

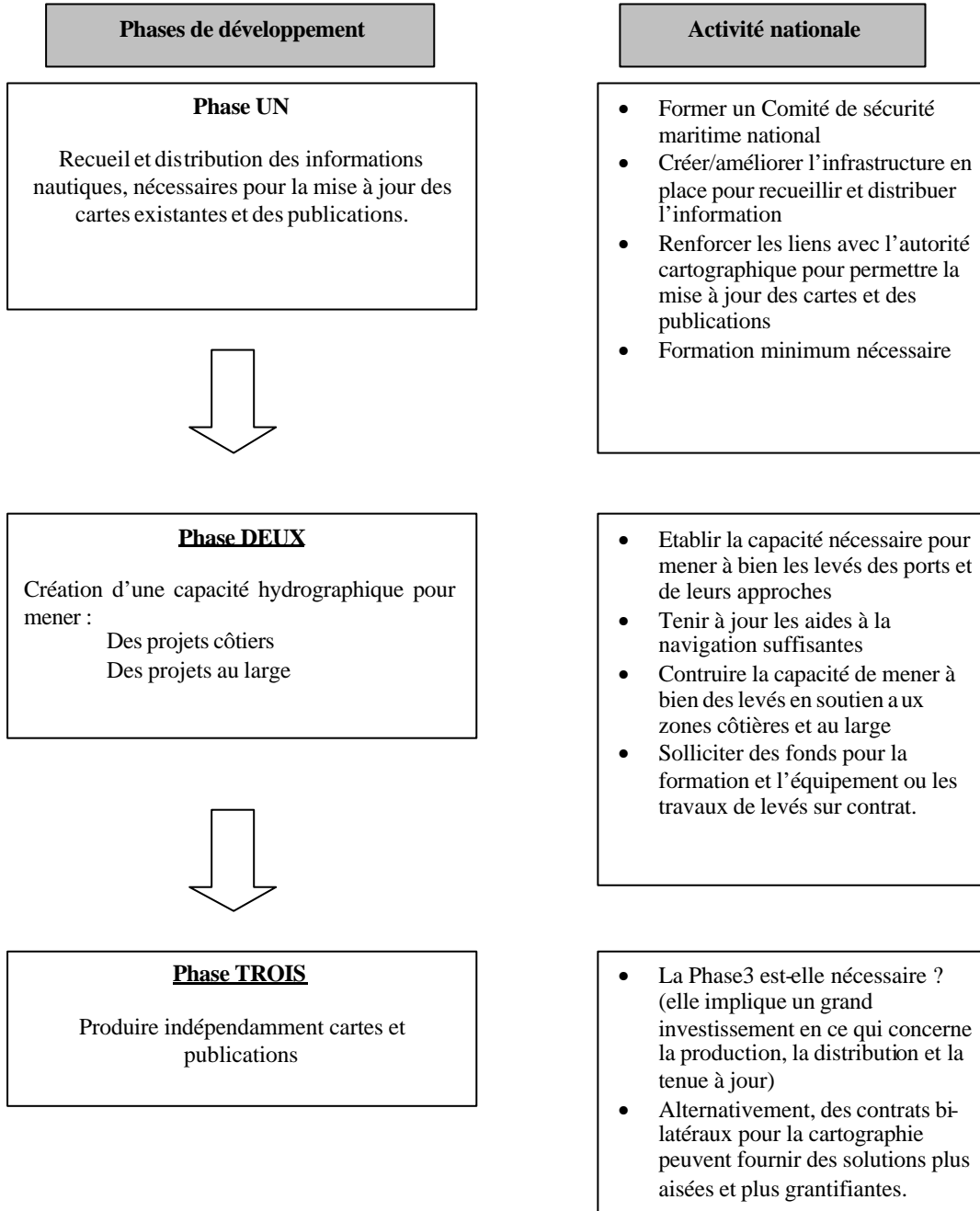
**Annexe B:** « Avant-premier calendrier» ”

**Annexe C:** «Direction à suivre pour atteindre les Etapes 1 à 3 »

Monaco, Octobre 2004 (mis à jour le 7 octobre 2004)

Hugo GORZIGLIA  
Capitaine de vaisseau  
Directeur du BHI

**ANNEXE A**  
**PHASES DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES**  
**RELATIVES A L'HYDROGRAPHIE ET A LA CARTOGRAPHIE MARINE**



## ANNEXE B

## Avant-premier calendrier

Mo is	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1 0	1 1	1 2	1 3	1 4	1 5	1 6	1 7	1 8	1 9	2 0	2 1	2 2	2 3	2 4
Éta pes																								
1	x	x																						
2	x	x	x	x																				
3					x																			
4					x	x	x	x	x	x														
5					x	x	x	x	x	x														
6								x	x	x	x													
7												x	x	x	x	x	x							
8										x	x	x	x	x	x									
9																x	x	x	x	x	x			
10																					x	x	x	x



**ANNEXE “C”****Direction à suivre pour atteindre les Etapes 1 à 3**

- a) Identifier le profil des Présidents des Comités hydrographiques nationaux
- b) Identifier le contenu du Cours
  - a. Technologie
  - b. Economie
  - c. Infrastructure
  - d. Défense
  - e. Etudes relatives à la gestion de l'Etat
  - f. Opportunités régionales
  - g. Environnement international
  - h. Aspects juridiques
- c) Ressources nécessaire
  - a. Etablir les ressources humaines nécessaires (Instructeurs)
  - b. Etablir les ressources financières nécessaires (situation, participants en soutien)
  - c. Identifier la disponibilité et les sources des deux ressources
  - d. Définir la fourniture de ressources avec les donneurs.
  - e. Définir les conditions définitives de l'annonce (financement total ou partiel)
- d) Lettre d'invitation indiquant:
  - a. Objectif et contenu du Cours
  - b. Profil des étudiants
  - c. Conditions financières
  - d. Date et lieu du Cours
- e) Organiser le Cours
- f) Donner le Cours.

---